



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0114

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon\_Ville de l'entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à la Société coopérative ouvrière de production (SCOP) Elycoop pour la mise en oeuvre de son programme d'actions 2014 sur la création d'entreprises

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moreton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

**Conseil de communauté du 23 juin 2014****Délibération n° 2014-0114**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à la Société coopérative ouvrière de production (SCOP) Elycoop pour la mise en oeuvre de son programme d'actions 2014 sur la création d'entreprises**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Elycoop est une société coopérative ouvrière de production (SCOP) qui a été créée en 2000, à Bron, pour proposer un service d'accompagnement aux personnes qui souhaitent créer leur propre activité dans un cadre sécurisé et collectif.

Cette coopérative d'activité et d'entrepreneurs (CAE) a, notamment, pour mission l'accompagnement de proximité des créateurs d'entreprises grâce à un interlocuteur unique, ainsi que des ateliers et formations collectives. Elle propose aussi un service chargé de réaliser la comptabilité et les démarches administratives des entreprises qu'elle aura contribué à créer.

Enfin, depuis 2004, elle met à disposition des entrepreneurs accompagnés une petite pépinière où sont mutualisés des moyens logistiques.

Elycoop a repris, en 2012, le service de premier accueil et d'accompagnement *ante* création qui pré-existait sur les Communes de Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage. Ce dispositif s'adresse particulièrement aux publics des quartiers ciblés par la politique de la ville. C'est dans le cadre de cette activité qu'elle sollicite le soutien financier de la Communauté urbaine de Lyon.

**a) - Objectifs**

Depuis 2004, la Communauté urbaine met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

Les ambitions du réseau Lyon\_Ville de l'entrepreneuriat (L\_VE) pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans le cadre de ces activités que la SCOP Elycoop sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine.

## **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan**

Par délibération n° 2013-4092 du 26 septembre 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit de la SCOP Elycoop pour son programme d'actions 2013.

Le bilan de l'activité d'Elycoop, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

141 porteurs de projets ont été accueillis sur un objectif initial de 75 (72 sur Meyzieu, 68 sur Décines Charpieu, 12 à Jonage et un provenant d'une autre commune). Une grande majorité des porteurs de projets reçus sur la permanence sont des demandeurs d'emploi (75 %) et 30 % habitent en zone "politique de la ville". 40 % des personnes reçues ont moins de 30 ans et 54 % ont entre 30 et 50 ans.

Au total, 26 personnes ont créé une entreprise (l'objectif initial était fixé à 20) : 8 dans le secteur du bâtiment, 5 dans le commerce, 4 dans les services aux entreprises, 4 dans les services aux particuliers, 2 dans le nettoyage et 3 dans d'autres secteurs.

Elycoop a participé à plusieurs manifestations relatives à la création d'entreprises, à l'animation du réseau de la création d'entreprises dans le cadre de L\_VE et les actions poursuivies par la SCOP présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales. Le nombre de porteurs de projets accompagnés est supérieur aux prévisions initiales ainsi que la création d'activités.

Les permanences d'accompagnement à la création d'activités sur les territoires répondent bien à des besoins de conseil, d'orientation et d'accompagnement à la création d'activités sur le territoire. Ce dispositif permet de garantir la qualité et la proximité du service aux créateurs d'entreprises.

## **c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel**

Pour l'année 2014, Elycoop reconduit les 3 objectifs poursuivis en 2013 pour son action d'accompagnement de proximité du public prioritaire :

1 - Participer à l'émergence de projets individuels ou collectifs sur les territoires ciblés :

- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre,
- mieux faire connaître les acteurs locaux et les possibilités d'accompagnement sur le territoire pour réussir la création,
- ces manifestations se feront en lien avec les experts locaux de la création d'entreprises.

2 - Poursuivre les permanences de proximité et être un facilitateur du parcours de la création d'entreprises pour les porteurs de projet :

- faire un premier accueil des porteurs de projets, en prenant en compte les spécificités du public concerné,
- présenter les outils du parcours de la création (outils financiers, accompagnement *ante* et *post*-création sur le territoire),
- venir en appui des acteurs locaux pour accompagner le créateur dans la réalisation de ses démarches (économique, administrative, sociale).

3 - Participer à la vie du réseau de la création d'entreprises, dans le cadre de L\_VE :

- diffusion de l'information auprès des partenaires,
- réorientation vers l'ensemble des acteurs du réseau,
- affichage de son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par Elycoop,

- participation à des manifestations (salon des entrepreneurs, semaine de la création),
- participation aux instances de la gouvernance du réseau L\_VE (réunions territoriales, groupe de travail).

Les permanences auront lieu sur les territoires de Meyzieu et Décines Charpieu et les résultats attendus sont :

- 75 porteurs de projet accueillis, dont 35 issus de Meyzieu, 35 de Décines Charpieu et 5 de Jonage,
- 20 créations d'activités.

*Budget prévisionnel 2014 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat*

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	51	Etat - politique de la ville	12 240
services extérieurs	610	Caisse des dépôts et consignations (CDC)	15 000
autres services extérieurs	612	Ville de Meyzieu	7 354
charges de personnel	39 812	Ville de Jonage	2 040
charges fixes de fonctionnement	15 717	Ville de Décines Charpieu	7 140
		Communauté urbaine de Lyon	11 000
		Elycoop	2 028
<b>Total</b>	<b>56 802</b>	<b>Total</b>	<b>56 802</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 11 000 € au profit de la SCOP Elycoop pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2014 dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises sur les Communes de Meyzieu, Décines Charpieu et Jonage.

S'agissant d'une entreprise privée, ce financement est accordé à la SCOP Elycoop dans le respect du règlement européen (CE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 dit *de minimis* ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit de la société coopérative ouvrière de production (SCOP) Elycoop pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2014 dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises sur les Communes de Meyzieu, Décines Charpieu et Jonage,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCOP Elycoop définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.**